



Réf. : C.L.36.2024

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux organisations d'intégration économique régionale et a l'honneur de les informer qu'en application de la résolution WHA65.19 (2012) portant création d'un dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés, la treizième réunion du dispositif aura lieu du 20 au 22 novembre 2024, en ligne et à Genève (Suisse).

La réunion, qui se déroulera selon des modalités hybrides, s'ouvrira le mercredi 20 novembre 2024 à 10 heures (HEC). Les séances auront lieu chaque jour de 10 heures à 12 h 30 (HEC) et de 14 heures à 16 heures (HEC).

Pour participer, les délégations doivent s'inscrire à la réunion à l'aide du système INDICO, à l'adresse [https://indico.un.org/e/13thMSM\\_November2024](https://indico.un.org/e/13thMSM_November2024). L'accès sécurisé à ce système est soumis à une double authentification. L'utilisateur doit entrer un mot de passe puis confirmer son identité à l'aide d'un lien de vérification qui lui sera envoyé à l'adresse de courriel utilisée pour la connexion.

Les États Membres sont encouragés à intégrer au sein de leur délégation des experts des questions de réglementation des produits médico-sanitaires au niveau national.

L'inscription sur INDICO doit être accompagnée d'une copie des pouvoirs et de la composition de la délégation. Il est à noter que :

- Les pouvoirs doivent être présentés sous la forme d'une note verbale ou d'une lettre établie par le Chef de l'État, le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de la santé ou toute autre autorité compétente (mission permanente ou haut fonctionnaire, par exemple le Directeur général de la santé).
- Deux représentants par État Membre, au maximum, pourront assister en présentiel à la treizième réunion. (Faute de place, seules deux personnes par délégation pourront être physiquement présentes dans la salle de réunion au Siège de l'OMS à Genève (Suisse).)
- Les pouvoirs doivent comporter les informations suivantes pour chaque participant : NOM DE FAMILLE (en lettres capitales), prénom, titre, fonction, institution, ville, genre (sauf s'il est explicite dans le titre).
- Les pouvoirs doivent indiquer clairement quels sont les délégués inscrits pour assister à la réunion en présentiel (deux au maximum) et/ou les délégués qui participent en ligne (nombre non limité).
- Les inscriptions non accompagnées de pouvoirs ne seront pas approuvées.

L'inscription sera possible du **16 août 2024** au **11 novembre 2024**. Pour toute question liée à l'inscription, prière d'envoyer un courriel à l'adresse [msmech@who.int](mailto:msmech@who.int).

Tous les délégués inscrits recevront un lien personnel leur permettant d'accéder à la plateforme en ligne Zoom.

La documentation pour la réunion du dispositif des États Membres sera mise en ligne à l'adresse [https://apps.who.int/gb/SF/f/F\\_index.html](https://apps.who.int/gb/SF/f/F_index.html) dès qu'elle sera disponible dans les six langues officielles.

Les États Membres auront la possibilité de tester leur connexion le lundi 18 novembre à l'aide du même lien personnel Zoom qui leur aura été envoyé pour la treizième réunion.

Le Comité d'orientation du dispositif des États Membres se réunira le mardi 19 novembre 2024. Les États Membres auront la possibilité d'assister à la réunion par voie électronique. Les instructions relatives à l'inscription et le lien pour suivre la réunion seront communiqués à l'avance. Ce lien sera différent de celui fourni pour la treizième réunion du dispositif.

Cinq réunions techniques informelles sont organisées en marge des réunions du Comité d'orientation et du dispositif. Ces cinq réunions techniques auront lieu sous forme hybride et un lien Zoom sera fourni pour chacune d'entre elles. Il est possible de s'inscrire à ces réunions à l'adresse <https://who.zoom.us/meeting/register/tJwoc--vrDgqHtccF6GMN7QKGL1HahvG6858>.

Ces réunions techniques informelles porteront sur les sujets suivants :

1. Présentation du dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés : veiller à ce que le public comprenne ce qu'est le dispositif, pourquoi et comment il a été créé, et quels sont ses objectifs et sa portée – vendredi 15 novembre de 12 h 30 à 14 heures. Cette réunion se tiendra en ligne et sera ouverte à tous les États Membres.
2. Améliorer la compréhension et l'adoption par les États Membres des technologies permettant de contrôler et de détecter les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés (exposés et discussions sur la mise au point et l'utilisation des technologies). Ce sujet est lié à l'activité C – mardi 19 novembre de 14 heures à 15 heures. Cette réunion se tiendra sous forme hybride et sera ouverte à tous les États Membres.
3. Stratégies efficaces de sensibilisation et de communication sur les risques visant à remédier au problème des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés : études de cas des États Membres. Ce sujet est lié à l'activité E – mardi 19 novembre de 15 h 30 à 16 h 30. Cette réunion se tiendra sous forme hybride et sera ouverte à tous les États Membres.
4. Détecter et évaluer les sites Web soupçonnés de faire la publicité de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés ou de fournir de tels produits : démonstration d'outils permettant d'automatiser le triage des sites Web soumis à l'examen des autorités de réglementation. Ce sujet est lié à l'activité G – mercredi 20 novembre de 16 h 30 à 17 h 30. Cette réunion se tiendra sous forme hybride et sera ouverte à tous les États Membres.

5. Comment les États Membres luttent contre les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés sur les marchés informels. Ce sujet est lié à l'activité H – jeudi 21 novembre de 16 h 30 à 17 h 30. Cette réunion se tiendra sous forme hybride et sera ouverte à tous les États Membres.

Si une limitation des réunions en présentiel devait empêcher la tenue de la réunion sous forme hybride, une décision tendant à modifier les modalités d'organisation serait prise et communiquée aux États Membres.

Pour plus de commodité, le programme est présenté dans le tableau ci-dessous :

| Date                 | Heure – Heure d'Europe centrale (HEC) | Réunion                                                                                                                                                                                                                                   | Informations                                                                                            |
|----------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vendredi 15 novembre | 12 h 30-14 h 00                       | Présentation du dispositif des États Membres de l'OMS concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés                                                                                                                 | Réunion en ligne – lien Zoom                                                                            |
| Lundi 18 novembre    | 10 h 00-12 h 00                       | Séance d'essai                                                                                                                                                                                                                            | Les États Membres pourront tester leur connexion au moyen du lien Zoom qui leur aura été envoyé.        |
|                      | 14 h 00-16 h 00                       |                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                         |
| Mardi 19 novembre    | 10 h 00-12 h 30                       | Comité d'orientation du dispositif des États Membres                                                                                                                                                                                      | Membres du Comité d'orientation uniquement ; les États Membres pourront assister à la réunion en ligne. |
|                      | 14 h 00-15 h 00                       | Réunion technique informelle sur l'amélioration de la compréhension et de l'adoption par les États Membres des technologies permettant de contrôler et de détecter les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés               | Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3                                                                             |
|                      | 15 h 30-16 h 30                       | Réunion technique informelle sur les stratégies efficaces de sensibilisation et de communication sur les risques visant à remédier au problème des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés : études de cas des États Membres | Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3                                                                             |

|                      |                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |
|----------------------|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Mercredi 20 novembre | 10 h 00-12 h 30 | Treizième réunion du dispositif des États Membres                                                                                                                                                                                                                                                                               | Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3 |
|                      | 14 h 00-16 h 00 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |
|                      | 16 h 30-17 h 30 | Réunion technique informelle sur la détection et l'évaluation des sites Web soupçonnés de faire la publicité de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés ou de fournir de tels produits : démonstration d'outils permettant d'automatiser le triage des sites Web soumis à l'examen des autorités de réglementation | Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3 |
| Jeudi 21 novembre    | 10 h 00-12 h 30 | Treizième réunion du dispositif des États Membres                                                                                                                                                                                                                                                                               | Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3 |
|                      | 14 h 00-16 h 00 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |
|                      | 16 h 30-17 h 30 | Réunion technique informelle sur la manière dont les États Membres luttent contre les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés sur les marchés informels                                                                                                                                                            | Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3 |
| Vendredi 22 novembre | 10 h 00-12 h 30 | Treizième réunion du dispositif des États Membres                                                                                                                                                                                                                                                                               | Salle – Auditorium Z1/Z2/Z3 |
|                      | 14 h 00-16 h 00 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                             |

Le Code de conduite visant à prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des manifestations de l'OMS, est disponible à l'adresse suivante : [Code de conduite visant à prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des manifestations de l'OMS.](#)

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux organisations d'intégration économique régionale les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 13 août 2024